

## **CONDITIONS D'UTILISATION DU LOGICIEL BP BUILDER SOUS LICENCE**

Le contrat suivant relatif au logiciel BP Builder (le « logiciel ») exécutable sous Windows est conclu entre PSP Développement SAS et toute personne physique ou morale (l'« utilisateur » ou le « client ») installant, accédant ou utilisant le logiciel.

L'auteur et le titulaire du droit d'auteur du logiciel est PSP Développement SAS qui agit en sa qualité d'émetteur de la licence et détenteur de droits patrimoniaux du logiciel.

PSP Développement est une société par actions simplifiée au capital de 60.000 €, son siège social étant situé : 746, route de Condol 81800 RABASTENS (France)- SIREN 750 380 289 00025 - R.C.S. Albi 834 720 831 - NAF 8559A.

PSP Développement SAS conserve ainsi la propriété intellectuelle des logiciels conçus et réalisés par elle-même. Ceci se traduit par un droit de propriété non limité sur tous les éléments relatifs à ces applications. PSP Développement SAS se réserve le droit de s'en servir ou de s'en inspirer pour la production de tout logiciel futur, proposé par elle dans le cadre de son activité normale de concepteur. Le logiciel est protégé par l'ensemble des lois et réglementations en vigueur relatives aux droits d'auteurs applicables en France.

Le logiciel est constitué par l'ensemble des programmes, fichiers, procédures, IHM, menus et d'une manière générale par tout objet constitutif de l'application. Il comprend également toute documentation, technique ou commerciale, produite par PSP Développement SAS et accompagnant le logiciel proprement-dit. Le fonctionnement du logiciel nécessite que l'utilisateur dispose sur la machine sur laquelle il est installé des licences Microsoft Windows (version 8 et supérieures) et Microsoft Excel (version 2016 et supérieures).

Les opérations de copie, duplication des composants du logiciel ou de sa documentation sont strictement interdites.

Le logiciel est distribué en téléchargement à partir du site internet de PSP Développement SAS. Après acceptation des conditions générales d'utilisation le client acquiert une licence unique du logiciel pour une durée d'utilisation non limitée.

A l'exception de la société PSP Développement SAS, aucune personne physique ou morale n'est habilitée à distribuer le logiciel ou l'un quelconque de ses composants.

Le logiciel est distribué en l'état. Aucune garantie d'aucune sorte, n'est conférée et l'utilisateur fait usage du logiciel à son propre risque. Ni PSP Développement SAS, ni ses représentants légaux, ni ses éventuels partenaires distributeurs ne pourront être tenus pour responsables en cas de dommages, de pertes de données, de perte de bénéfice ou de toutes autres pertes lors de l'utilisation normale ou inappropriée du logiciel.

En aucun cas, PSP DÉVELOPPEMENT SAS ne pourra être tenu pour responsable de tout dommage de quelque nature que ce soit, notamment perte d'exploitation, perte de données ou toute autre perte financière résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le logiciel, même si PSP DÉVELOPPEMENT SAS a été prévenu de l'éventualité de tels dommages.

Il existe 2 types de licences de BP Builder délivrées pour le logiciel. Il s'agit des licences suivantes :

1) Une licence d'utilisation pour un ordinateur. L'utilisateur achète une licence pour utiliser le logiciel sur un seul ordinateur.

Les utilisateurs en entreprise et dans un cadre professionnel nécessitent une licence par ordinateur ou terminal mobile sur lequel le logiciel est installé.

2) Licence pour plusieurs utilisateurs. L'utilisateur achète un certain nombre de licences utilisateur pour qu'elles soient utilisées par lui-même ou par ses employés sur le même nombre d'ordinateurs.

Dans un environnement réseau (serveur/client), l'utilisateur doit acheter une licence par client (poste de travail) sur lequel le logiciel est installé ou utilisé. Une licence distincte est requise pour chaque client (poste de travail), peu importe que les clients (postes de travail) utilisent le logiciel simultanément ou à un moment différent. Si, par exemple, le client souhaite que le logiciel soit accessible sur 9 terminaux de son organisation, il doit acheter 9 licences du logiciel.

PSP Développement SAS concède à son client un droit d'utilisation du logiciel. Le client peut donc utiliser le logiciel à sa convenance et pour ses besoins propres. Cependant, le client n'exerce qu'un droit strictement limité au droit d'usage, mais non de disposition. Ainsi cette licence lui confère un droit d'utilisation mais non de disposition, ce qui signifie que le client s'interdit de copier le logiciel ou l'un de ses composants sur une autre machine que celle sur laquelle son installation a eu lieu. Le présent contrat de licence est accordé exclusivement au client. Le client s'engage à ne communiquer, ni à céder à qui que ce soit (personne morale ou physique), à titre gracieux ou onéreux, tout ou partie du logiciel sur quelque support que ce soit.

Le client s'interdit toute tentative de reconstitution de la logique des programmes constitutifs du logiciel, de décompilation des objets, de désassemblage total ou partiel et de modification du logiciel. Toute utilisation non autorisée entraînera le retrait immédiat et automatique de cette licence, sans préjudice pour PSP Développement SAS d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre du contrevenant.

L'installation et l'utilisation du logiciel entraîne l'acceptation des conditions générales de la présente licence. Si vous n'adhérez pas aux conditions générales de cette licence vous devez supprimer les fichiers du logiciel de vos périphériques de stockage et cesser de l'utiliser.

Le présent Accord de licence est interprété uniquement et exclusivement en vertu du droit français. Le présent contrat est régi par le droit français. Tout litige qui en résulterait sera de la compétence exclusive des tribunaux du siège social de la société PSP DÉVELOPPEMENT SAS SA.